

LOCATAIRE

VOUS AVEZ
MOINS DE 30 ANS
OU UN NOUVEL EMPLOI,
ET BESOIN D'UN GARANT
POUR VOTRE
LOGEMENT ?



BAILLEUR

OPTEZ
POUR LA
SÉCURITÉ DE VOS
REVENUS LOCATIFS
EN TOUTE
SIMPLICITÉ



LOCATAIRES, BAILLEURS,
OBTENEZ VOTRE GARANTIE
LOCATIVE EN UN CLIC
AVEC VISALE

Connectez-vous sur
www.visale.fr

ActionLogement 



Visale est un dispositif Action Logement dont l'octroi est soumis au respect de règles d'éligibilité.
La marque "Visale" est déposée par l'APAGL pour le compte d'Action Logement et le site www.visale.fr appartient à l'APAGL